

Saint-Sauveur

En sécurité sous les abribus



Trois nouveaux abribus pour Saint-Sauveur (photo JdM)

De nouveaux abribus pour la commune de Saint-Sauveur.

Cette semaine, la commune de Saint-Sauveur recevait trois nouveaux abribus.

En cette occasion, Dominique Fouin, maire de Saint-Sauveur, et Serge Reynaud, premierer adjoint accueillèrent Mme Fruchter, responsable secteur Médoc-Bassin à la direction des transports terrestres au Conseil général, Jacques Bos, responsable technique chez Dauphin et Sébastien Hournau, conseiller général et maire de Pauillac.

Ces abribus se situent au stade, à Guérin et à Lescargean. Le projet, mis en œuvre depuis un an, a vu le jour grâce au soutien du Conseil général et de la DDE..

Serge Reynaud, qui a suivi le dossier sous toutes ses phases de préparation et de réalisation, ne s'arrêtera pas à

cette première modification, qui concerne en particulier la sécurité des enfants. D'autres projets d'aménagements sont en cours de réflexion. En effet, même si les demandes ne sont faites qu'à titre individuel, il s'avère essentiel de veiller à la sécurité des écoliers, explique le maire. Pour cela, il était nécessaire de placer ces arrêts dans un nouveau schéma équilibré et cohérent. Ainsi, le trajet se voit réduit, car pour les enfants parcourir un kilomètre avec un cartable chargé est fatigant, mais surtout longer des routes fréquentées est dangereux. Des passages piétons seront tracés face à ces abribus.

L'investissement financier communal est très important. Dominique Fouin en appellera donc aux habitants de la commune, par une campagne de sensibilisation, pour le respect de ce matériel.

Myriam SAINT-LEGER

vend. Saint 2002
no 267

Découvrir l'aïkibudo



Une discipline fondée sur la concentration des énergies (photo JdM-MSL)

Depuis septembre, il est possible de s'initier à cet art martial japonais à Saint-Laurent, au Cosec.

Art martial traditionnel d'origine japonaise, l'aïkibudo - traduit littéralement : voie de l'harmonie par la pratique martiale - est l'héritier d'une expérience séculaire dans l'art de la guerre, transmise au fil des générations. Tout d'abord méthode secrète d'autodéfense, les techniques n'en furent divulguées qu'au début du 20ème siècle. Aki signifie énergie : c'est donc une discipline qui consiste à concentrer les énergies et l'harmonie physique et mentale, ainsi qu'une certaine sérénité par la maîtrise des gestes et de la respiration, en travaillant principalement sur la concentration. Art de combat très élaboré, l'aïki-

budo dispose d'un grand nombre de techniques contre des attaques à mains nues ou avec armes. On y utilise entre autres esquives, clés articulaires, projections... La discipline se pratique en kimono et l'on commence avec une ceinture blanche. Lorsque la ceinture noire est atteinte, on a alors le droit de porter l'Hakama, sorte de jupe-culotte noire ou bleue, qui représente symboliquement l'habit des samouraïs, et par la même une certaine noblesse. Généralement, ce stade peut être atteint au bout de sept ans, en pratiquant régulièrement, deux fois par semaine et en faisant quelques stages.

Pas de compétition pour cette discipline, rattachée à la Fédération française d'aïkido, aïkibudo, arts et affinitaires (FFAAA), seules des démonstrations sont organisées. L'enseignement est adapté en fonction de l'âge. C'est ainsi que les enfants pourront en faire l'approche sous un aspect récréatif afin de développer harmonieusement corps et esprit en assimilant les bases. Une section adulte est en projet actuellement. Michel Fabre accueille donc tous ceux qui veulent découvrir l'aïkibudo au Cosec les samedis de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h.

Myriam SAINT-LEGER

Renseignements sur place, juste avant les cours,
ou au 05 56 41 78 32 ou 06 77 33 42 66.

**Chaque
vendredi**

**le journal du
Médoc**

chez votre dépositaire
habituel

6 dec 2002 n° 282

Saint-Laurent-Médoc

Le travail de l'atelier d'écriture

19 avril 02

Les membres de l'atelier d'écriture, appelés « écrivains » par Jocelyne Dufour, l'animatrice, ont publié une revue intitulée « Mot à mot ».

Deux numéros, en mars et avril 2002, sont déjà parus. Le premier numéro rassemble quatre nouvelles à quatre mains. Pour la deuxième parution, chacun avait établi son autoportrait à la manière de Jean Vautrin, dans « La vie Ripolin ».

En mai, « le Café des fous » sortira. Cette revue regroupera différentes nouvelles.

« L'histoire du chat » s'inspire d'un fait divers, où chacun tente de s'identifier à un personnage, et donnera lieu probablement à une future publication.

« La nuit », revue programmée pour le mois de juin, mêle différents styles d'écritures sur un même thème.

Jocelyne Dufour explique : « L'atelier est basé sur le partage et l'échange. Nous avons tous quelque chose à dire, à écrire. Nous ne portons pas de jugements de valeurs les uns sur les autres. Les membres désiraient aussi avoir les textes des autres, il m'était venu alors à l'idée de rassembler tous les textes écrits à l'atelier, puis, de là, a suivi celle de faire des petites revues. Nous essayons aussi de sortir du schéma d'écriture « normale », en s'inspirant d'auteurs contemporains. Certains membres ont, depuis, l'envie

de s'investir plus encore dans l'écriture, cet atelier leur rend cette éventualité possible. Certains se sentent aussi libérés par l'écriture. »

L'association La Traverse prend en charge la mise en valeur des publications, les frais d'impression sont couverts par le prix de vente des revues.

Pour le moment, quarante exemplaires de chaque revue sont imprimés et disponibles à la mairie de Saint-Laurent ou à la maison des associations. Jocelyne Dufour espère cependant trouver d'autres points de vente.

M. S.-L.

Saint-Sauveur

Portes ouvertes et franc succès à la cave Canterayne

19 avril 02



Des visiteurs conquis à la cave de Saint-Sauveur (photo JdM)

Pour les journées portes ouvertes des châteaux du Médoc, la cave de Canterayne avait organisé quelques animations. Commencant le vendredi 5 avril, au soir, par un vernissage, elle a accueilli, au cours de ce week-end, un bon nombre de visiteurs, venus de tous horizons. Cinq peintres du Médoc - Gérard Martinez, Christian Fanelli, Nicole Labat, Isabelle Segas et Yannick Glevarec - exposaient leurs toiles, qui ont été très prisées.

Des tombolas étaient prévues. C'était aussi l'occasion pour la cave de Canterayne de faire découvrir

son millésime 2001, et, par une deuxième dégustation des cuvées de 1991 et 1981, de dévoiler l'évolution dans le temps de leur production.

Des repas étaient servis sous tente les samedi et dimanche, le midi. Le directeur, M. Amouroux, estimait que, cette année, les journées portes ouvertes, avaient emporté un franc succès à la cave de Canterayne.

Myriam SAINT-LEGER

Saint-Laurent-Médoc

La sculpture se montre



L'occasion pour les élèves d'exposer les œuvres (photo JdM)

Les portes ouvertes à l'« Atelier du magasin » à Saint-Laurent ont emporté un vif succès, mercredi 10 avril.

Les œuvres des élèves et des stagiaires du sculpteur Daniel Galy, organisateur de ces portes ouvertes, ont pu être ainsi admirées et appréciées. « Nous levons le rideau une fois par an, confie Daniel Galy, à l'occasion de ces portes ouvertes. Elles sont pour nous, une façon de promouvoir l'atelier et d'encourager les élèves à exposer leurs tra-

vaux. » Daniel Galy a réduit ses expositions « par manque de temps, explique-t-il, mais aussi parce que les œuvres souffrent toujours de ces allées venues ». Il se consacre donc plus à son atelier, à la création (la mairie d'Avensan lui a commandé une trophée pour un jumelage) et à ses élèves et stagiaires.

Renseignements : « Atelier du magasin », au 05 56 59 96 74.

M.S.

Les taxes augmentent de 3,50 %

Myriam Saint-Leger

Le conseil municipal du 4 avril a voté le budget, ainsi qu'une augmentation des taxes d'environ 3,50 %.

En ouverture de séance, le maire, Henri Laurent annonce son plaisir de voir siéger à nouveau Yves Vermont et remercie les conseillers pour leurs divers télégrammes de vœux de rétablissement en faveur du premier adjoint, qui avait du être hospitalisé d'urgence suite à un malaise le 27 mars dernier. La réunion du conseil municipal saint-laurentais avait alors été reportée.

Après quoi, on passe rapidement à l'ordre du jour. Lors de l'annonce du taux d'imposition envisagé pour

2002, l'opposition s'inquiète de la hausse déterminée, qui serait de 3,5 %. Henri Laurent rappelle le bilan budgétaire des années précédentes et les diverses dépenses engagées. Il souligne que cette hausse permettra à la commune de maintenir un budget « sain et indépendant ». Le vote, après délibération, est favorable.

Pour le budget 2002, le maire donne lecture des budgets principaux et annexes. Il précise la poursuite du contexte exceptionnel du lotissement des Trinitaires. Cette opération d'aménagement restant en attente de réponse du Conseil régional, il indique qu'il ne sera fait aucune proposition budgétaire pour les Trinitaires cette année.

Les différents projets de budget, fonc-

tionnement et investissement qui regroupent la forêt, la zone d'activité, le lot des Trinitaires, les eaux, l'assainissement sont votés à l'unanimité, ainsi que les subventions 2002 allouées pour les associations.

La désignation des membres pour la communauté de communes du Centre Médoc représentant Saint-Laurent lors des conseils et commissions, établie par Henri Laurent (l'opposition n'ayant mentionné personne) est acceptée par l'ensemble du conseil. Les recrutements possibles pour les agents occasionnels et pour les agents non titulaires de remplacement sont votés à l'unanimité.

Le prix de vente des terrains de la zone d'activité, qui était de 35 F. HT le mètre carré et recalculé en fonction du passage à l'euro à 7 € HT le mètre carré, est voté à l'unanimité.

Imposition et intercommunalité

La loi du 10 janvier 1981 de la fisca-

lité locale, prévoit que les taux d'imposition des quatre taxes locales doivent être arrêtés par le conseil municipal.

En 2002, la communauté de communes du Centre Médoc ne prend en compte que la taxe professionnelle. La commune ne vote donc que les taux relatifs aux taxes dites « ménages » que sont, la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti.

L'intégralité de la fiscalité relative aux trois taxes « ménages » est perçue par la commune, y compris donc les taux votés en 2001 par la communauté au titre de ces 3 taxes qui figuraient séparément sur la feuille d'imposition, sous le libellé « intercommunalité ».

Par conséquent, la communauté de communes du centre Médoc reverra en 2002 le produit de la taxe professionnelle de 2001, y compris la compensation au titre de la suppression de la part salaires, sous la forme d'une attribution de compensation.

Saint-Laurent-Médoc

La poste change de visage

Depuis le 15 avril, la poste de Saint-Laurent accueille un nouveau chef d'établissement.

Annie Gwinner, nouvellement promue, succède à Gérard Sirieix (parti à la direction régionale à Bordeaux), receveur à la Poste depuis trois ans. Conseiller financier à Andermos-les-Bains, Annie Gwinner avait le choix entre différentes communes en Médoc. Elle a choisi Saint-Laurent. Au moment, dit-elle, il y a

beaucoup de choses à mettre en place, de travail à faire, et, comme M. Sirieix, par la suite, je compte m'investir dans la vie associative de la commune »

Et précise qu'elle reste à la disposition du public pour toute information sur le courrier, les produits financiers... au 05 57 75 18 80.

M.S.L.

26 avril 2002

Budget et projet scolaire

Le conseil municipal de Saint-Sauveur s'est réuni le 10 avril et a voté le budget 2002 à la quasi unanimité de ses membres.

Dominique Fouin, le maire, s'est d'abord livré à une rapide présentation du compte administratif 2001. Le résultat de clôture étant conforme au compte de gestion établi par le comptable du Trésor, celui-ci a été adopté à l'unanimité.

Le maire a rappelé, au moment du vote des taux d'imposition des taxes directes locales, la disparition de la taxe professionnelle en 2002 des recettes de la commune au bénéfice de la communauté des communes renforcée.

Il a précisé que la commune récupère, en contrepartie, les recettes fiscales des taxes ménages perçues en 2001 par la communauté de communes du centre Médoc.

Dominique Fouin a insisté sur le fait que ce transfert de recettes fiscales est neutre d'un point de vue budgétaire et n'a aucune incidence sur la cotisation totale réglée par le contribuable salvatorien. Ces données techniques n'appelant pas de commentaires particuliers, il a proposé au conseil municipal de se prononcer pour une hausse d'environ 4 % des taux d'imposition communaux en 2002. Les taux n'ayant pas subi d'augmentation depuis 1997.

Le maire a justifié cette augmenta-

tion en expliquant que ces nouveaux taux d'imposition dégageront en 2002 une recette fiscale supplémentaire de 7.700 €. Ce qui permettra de financer les travaux inscrits au budget, sans recourir à un nouvel emprunt.

Cette proposition a été adoptée par treize voix pour, une abstention et une voix contre.

Le nouveau taux de taxe d'habitation est dorénavant fixé à 10,93 %. Ce qui entraîne une hausse pour le contribuable de 4,5 % de sa cotisation communale. Celui de foncier bâti s'élève à 14,50 %, ce qui traduit une augmentation de la cotisation de 4 %. Et enfin, le taux foncier non bâti est porté à 31,42 %, ce qui représente une progression de 3 % de la cotisation.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 546.670 € pour le fonctionnement et à 287.752 € pour l'investissement.

L'essentiel des dépenses d'investissement est consacré aux bâtiments communaux (202.437 €) et à la voirie (51.605 €).

Cent mètres carrés de plus pour l'école

Parmi les nombreux travaux inscrits au budget 2002 : la quatrième tranche de travaux de rénovation de l'église; la construction d'un bâtiment scolaire abritant une salle de classe, un bureau et un local de rangement ; des travaux de mise en conformité des bâtiments scolaires,

suite au passage de la commission de sécurité ; le solde des travaux réalisés sur les nouveaux vestiaires et l'aménagement des anciens vestiaires.

En voirie, seront financés le goudronnage du chemin de Créon, la réfection du chemin du Hâ, le nettoyage des bas-côtés de la route du Cassana, la réalisation de quatre têtes de pont, le marquage de huit passages protégés pour piétons.

Le dernier point à l'ordre du jour a porté sur les subventions accordées aux associations de la commune. Une enveloppe globale de 6.000 € a été répartie entre les différentes associations en fonction des projets qu'elles ont établis.

Philippe Etienne a présenté aux élus

l'esquisse du projet d'agrandissement des bâtiments scolaires réalisée par le cabinet d'architecte Delfau-Gary.

Il s'agit d'un bâtiment d'une centaine de mètres carrés abritant une salle de classe de 68 m², un bureau et un local de rangement. La future construction s'intègre par son style classique dans les bâtiments existants. Sa situation n'empiète que peu sur la surface de la cour de récréation et ne gêne en rien une possible extension de l'école en direction du terrain situé à l'arrière de l'atelier communal.

Myriam SAINT-LEGER

Saint-Sauveur

Les beaux maillots



Àu début du mois, les jeunes du club de foot de Saint-Sauveur ont reçu leurs nouveaux maillots. Eric Mayenne est le sponsor de cette jeune équipe.

Dominique Fouin, maire de la commune, retenu par ses obligations, avait tenu à soutenir les jeunes sportifs en leur offrant trois ballons.

Le premier match des débutants a eu lieu au stade municipal de Saint-Sauveur. Trois équipes se sont opposées : l'équipe locale et deux de Pauillac.

Pour son premier match, l'équipe

de Saint-Sauveur est restée quelques minutes désorientée, mais s'est rapidement adaptée. De nombreux buts ont été marqués. Les supporters ont manifesté leur joie en encourageant les participants.

Les rencontres se sont terminées par un goûter. Un apéritif a été également offert aux parents présents.

26 avril 2002 M.S.L.

Pour les inscriptions à l'école de football pour l'année 2002/2003, s'adresser à M. Duport ou M. Bataille, au 05 56 59 51 99.

Saint-Sauveur

Le livre se découvre

À l'école de Saint-Sauveur, les enfants de la maternelle découvrent le livre. Entre les mois de février et d'avril, quatre séances ont été organisées pour les petits lecteurs à la bibliothèque de Cissac.

« La gamme, le choix de la qualité, et l'accueil chaleureux que nous avons rencontré, a permis aux jeunes enfants d'apprécier le livre », explique Nathalie Renaud, directrice.

C'est ainsi que l'enfant apprend à manipuler le livre avec soin, de le ranger, de découvrir les auteurs. La séance dure une heure. Les enfants sont confortablement installés, ils sont libres de leur choix, et se font parfois lire un petit bout d'histoire.

Un « contrat de respect » est signé même avec les plus petits. Ce contrat vise à engager l'enfant à respecter le livre et la date prévue pour le rapporter. Des sanctions, comme, ne pas pouvoir en emprunter d'autres sont mentionnées.

L'enfant y découvre aussi un intérêt et une curiosité nouvelle. Il est invité à justifier son choix, de faire un petit compte rendu oral. Cela sert aussi à améliorer la relation école-famille. Et d'investir les parents dans les projets scolaires.

M.S.L.

26 avril 2002

Saint-Laurent-Médoc

Deux jours pour le Téléthon

Le syndicat d'initiative de Saint-Laurent organise, en collaboration avec ses partenaires, les journées du Téléthon, les vendredi 6 et samedi 7 décembre.

Au programme du vendredi : toute la journée, vente de crêpes au cabinet d'infirmières Duverdière, rue Camille-Maumei. A 17 heures, place du 8-Mai : départ du fil rouge, une marche de 24 heures.

A 18 heures, moment symbolique : les feux de l'espoir seront allumés sur la place du 8 mai. A 20 h 30 : super loto à la salle des fêtes, organisé par le syndicat d'initiative et l'amicale du personnel communal, avec la participation de nombreux partenaires saint-laurentais.

Le samedi toute la journée, place du 8-Mai : jeux géants, baby-foot, fabrication et vente de cerfs volants par le groupe jeunes. A l'espace bien-être, au 10, rue Camille-Maumei, des séances de remise en forme sont prévues pour les marcheurs du fil rouge, ainsi qu'une exposition

de tableaux aux pastels secs.

De 9 heures à 12 heures : vente de tee-shirts, casquettes, tabliers et vêtements enfants par l'atelier couture et le syndicat d'initiative, sur le parking du Super U.

A 14 heures, place du 8-Mai : départ de la randonnée cyclo et pedestre organisée par la Cocarde, sur le circuit du fil rouge. A 18 h 30 : apéritif de clôture sur la place du 8-Mai.

Pour les dons et promesses de dons, une urne sera à disposition des généreux donateurs le vendredi dès 19 heures à la salle des fêtes et le samedi toute la journée au syndicat d'initiative. Tous les bénéfices récoltés au cours de ces deux journées seront bien entendu entièrement reversés au profit de l'Association française de lutte contre les myopathies.

Myriam SAINT-LEGER

Saint-Laurent-Médoc

Et si on chantait ?

Avis aux amateurs : les répétitions de la nouvelle chorale démarrent.

L'initiative de Jean-Pierre Capdepu, adjoint à la culture, une chorale se met en place à Saint-Laurent. Le 21 novembre, les futurs chanteurs ont ainsi fait connaissance avec leur nouveau chef de chœur. Cette perle rare ne fut pas simple à débusquer...

Il s'agit de Frédéric Chabot, qui s'occupe déjà de la chorale de Cissac, a lancé l'école de musique à Margaux et a également travaillé à celle de Castelnau. Il a rapidement rassuré tous les amateurs présents, en affirmant que nul ne chantait faux. « Pas besoin d'avoir des notions de solfège, ni de chanter juste », a-t-il ajouté.

Plus d'une vingtaine de personnes intéressées, de 14 à 72 ans, étaient présentes et plusieurs autres doivent les rejoindre à la prochaine répétition. Les voix masculine manquent un peu à l'appel et tous les

amateurs seront les bienvenus. Le répertoire de la chorale sera établi en concertation avec les uns et les autres, mais aussi en fonction de l'évolution de la chorale. Afin de démontrer la modernité du registre envisagé, Frédéric Chabot a donné en exemple quelques titres travaillés à Cissac : « Une belle histoire » de Michel Fugain, « This mélodie » de Julien Clerc, « C'est écrit » de Francis Cabrel...

Les membres de la chorale s'essaieront dans cette nouvelle discipline jusqu'au 19 décembre prochain. Jusqu'à cette date, les répétitions seront gratuites et se dérouleront chaque jeudi de 20 h 45 à 22 h 15 environ, à la salle des mariages. Après le 19 décembre, le chef de chœur et ses choristes feront le bilan et décideront s'ils poursuivent l'aventure. Dans ce cas, une association devrait être créée.

Et si, à l'instar de la cigale, vous chantiez tout l'hiver ?

M.S.L.

Saint-Laurent-Médoc

Tous les arts sont frères

« Tous les arts sont frères, chacun apporte une lumière aux autres ». Ce proverbe est devenu un peu le concept de l'atelier peinture de Saint-Laurent.

Comme le prouve la 5ème exposition qui a eu lieu dernièrement à la salle des fêtes. Le premier adjoint au maire Yves Vermont, le conseiller général Michel Faure, Solange Leroyer, responsable de l'atelier et Marie-Laure Sadaune, présidente de l'association SLCJ, ont félicité les artistes pour leur travail et leur talent.

Les ateliers de Soulac et Lesparre,

animés par Gauthier Joyeux, étaient aussi présents. Les enfants de l'école maternelle ont exposé de jolies peintures sur le thème de l'autoportrait.

Depuis cette année, la ville de Castelnau est venue se joindre à ces ateliers peintures.

Et comme l'a souligné Michel Faure, le retard culturel que présentait le Médoc tend à disparaître et ce, entre autres, grâce à Saint-Laurent.

M.S.L.

le Médoc en images

8-11-2002
n° 278.



Saint-Laurent-Médoc

En poussant la porte du salon de coiffure « Emmanuelle », on découvre un lieu lumineux et chaleureux. Ouvert depuis le début du mois d'octobre, il connaît déjà une clientèle fidèle.

Emmanuelle Martin, la jeune coiffeuse de 26 ans, rêvait depuis l'enfance de créer son propre salon. Elle suit alors des cours en école privée à Bordeaux. Les avis recueillis auprès d'un comptable et d'un représentant de Wella, pour l'aménagement, ont permis à ce rêve de se réaliser.

Au 20 rue Camille-Maume, le local qui hébergeait auparavant la location de vidéos a été entièrement refait. L'agencement du salon est particulièrement bien réussi et réfléchi pour mieux servir la clientèle. Experte, Emmanuelle donne des conseils avisés et judicieux. Des stages réguliers lui ont permis, en plus de sa technique professionnelle, de suivre la modernité des coupes et des couleurs. N'en doutons pas, les cheveux seront bien traités chez Emmanuelle.

6 déc 2002 no 282

■ Saint-Laurent-Médoc

Plus personne pour agir...

Le 27 novembre devait se tenir la réunion d'information initiée par le directeur de la maison de retraite Saint-Genès, Sylvain Bonenfant, sur la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers, assimilés aux ordures ménagères. Le directeur contestait en effet la convention proposée par le Smicolom et avait convié entrepreneurs, commerçants et artisans à venir en débattre. Mais seuls deux ou trois d'entre eux étaient au rendez-vous. « Il y a du monde pour râler, dit Sylvain Bonenfant, mais pour agir, plus personne... Pour ma part, j'ai renvoyé un courrier au Smicolom car je n'accepte pas de signer, en fin d'année, une convention qui régularise la situation de l'année écoulée. »

Saint-Laurent-Médoc

Un ordre du jour chargé

Le dernier conseil municipal a envisagé un nouveau système de participation des propriétaires aux frais d'aménagement des voies nouvelles. De nombreux autres sujets étaient à l'ordre du jour.

Ordre du jour chargé pour le

conseil municipal du 25 septembre dernier. Deux heures et demie ont été nécessaires afin d'examiner les 17 points au programme. En premier lieu, le maire, Henri Laurent, a indiqué que, dans le cadre de l'application de la nouvelle loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), la municipalité envisage de recourir au système de participation pour le financement des voies nouvelles et leurs réseaux (PVNR).

Désormais, lors de la création ou l'aménagement d'un segment de voie décidée par la commune, les propriétaires des terrains que cette voie rendra constructible devront participer aux coûts de réalisation

et aux frais de mise en place en réseaux (éclairage public, eau, assainissement). Ceci concernera les propriétaires des parcelles situées de part et d'autre de la voie, jusqu'à 80 mètres de celle-ci. Une délibération instaurant cette procédure (PVNR) sur l'ensemble de la commune sera proposée au vote lors du prochain conseil municipal. Cependant chaque dossier sera ensuite examiné au cas par cas, et chacun devra faire l'objet d'une délibération spécifique.

Cette procédure, concernant essentiellement les futurs lotissements et permettant de prendre en compte les coûts réels, remplacera l'actuelle taxe locale d'équipement, que les propriétaires acquittent ac-

tuellement lorsqu'ils font construire.

Le maire a ensuite expliqué que la société BRL a formulé une demande d'autorisation pour exploiter un site de transformation de vieux poteaux béton en granulats, au lieu-dit Perganson. Cette société a choisi Saint-Laurent en raison de sa position économique et géographique, puisque la commercialisation se fera sur place. L'activité nécessitera trois personnes, un commercial et deux conducteurs d'engins. Le conseil a donc procédé au classement de la voirie desservant les parcelles concernées.

Ont également été abordées les modalités de perception de la taxe communale pour les permis de chasse, diverses ventes de terrains, dont bon nombre sur la zone activité de Saint-Laurent, des remboursements de sinistres, la redevance EDG-GDF pour occupation du domaine public.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement a également été évoqué. Concernant l'eau potable, la Lyonnaise finalise actuellement l'étude du rendement du réseau. Il reste cependant de gros efforts à faire : surveillance de grosses consommations pour Page Jaunes/La Baronnie, vérification de compteurs de pompage sur les trois forages, vérification des incidents réseaux 2000/2001 et campagne de renouvellement de tous les vieux compteurs.

Quant à l'assainissement, le nouveau réseau de la rue St-Julien s'avère être une très nette amélioration. Le rapport sur la qualité de l'eau mentionne toute absence de contamination bactériologique ou de traces de pesticides, ainsi qu'un faible taux de nitrate.s

M.S.L.

18 oct 2002

N° 255
Vendredi 31 mai 2002

Saint-Laurent-Médoc

Bernos se prépare à faire la fête

Dimanche 2 juin, la fête investira le champ de foire. Au programme : épreuves équestres, troc plantes et matériel et dégustation de grillades et crêpes.

Avant les journées occitanes des 24 et 25 août, l'association « Bernos en Fête » propose sa manifestation de printemps le dimanche 2 juin. L'association, qui existe depuis quatre ans, a pour objectif de perpétuer une fête qui remonte aux

environs du XVIIIème siècle, sur le site magique du champ de foire. Expérience réussie l'année dernière, l'endurance équestre, comportera différentes épreuves : l'une à vitesse réglementée de 20 et 30 km qualificatives, 40 et 60 km régionales, et une épreuve à vitesse libre, une pré-nationale de 90 km.

Des cavaliers passionnés viendront d'au moins huit départements, des Deux-Sèvres au Pays Basque et de la Corrèze à la Gironde. La remise des prix, plaques écurie, vins, flots et coupes se fera vers 17 heures.



Bernard Jousset (photo JdM)

Bernard Jousset, président de l'association, rappelle que chacun étant acteur de la fête, elle sera réussie si chacun y participe. « L'équipe de bénévoles est très dynamique et il est nécessaire de les féliciter pour leur compétence et leur enthousiasme, les sponsors sont aussi à remercier, ainsi que

la mairie de Saint-Laurent, le syndicat d'initiative et quelques propriétaires viticoles. » Tout au long de cette journée des stands sont prévus. Participants et spectateurs pourront déguster des confitures maisons, des crêpes des grillades, des huîtres et découvrir des crus artisans. Des trocs plantes et matériel équestre seront également proposés, ainsi qu'un vide-grenier et une exposition artisanale. Chacun peut louer à cette occasion un emplacement illimité pour y débiter ses trésors, le prix étant fixé à 15 €. Pour tout renseignement : Bernard Jousset au 05 56 59 96 41

Myriam SAINT-LEGE

31 mai 2002

Saint-Laurent-Médoc

Le championnat cycliste Ufolep

Pour la première fois en Médoc, organisé par le Vélo Course Saint-Laurent, en partenariat avec le Conseil général, le championnat départemental de l'Ufolep se déroulera dimanche 2 juin. La commune de Saint-Sauveur prépare activement cette course cycliste. Stand buvette et sandwiches (prêté par Saint-Laurent-Médoc), stand Mécacote (pour les vérifications des vélos) et stand de viticulteurs (dégustations, vente aux verres

et en bouteilles) pour faire découvrir les vins de Saint-Sauveur... La cérémonie de remise des maillots et récompenses est prévue à 18 heures. Un vin d'honneur sera également servi à la salle des fêtes. M. Allégriat, président du club, annonce que le circuit sera très technique. Pour ceux qui désirent participer à ce championnat, il leur sera possible de s'inscrire sur place, sur présentation d'une licence auprès de

l'Ufolep, le matin vers 8 heures et en début d'après-midi vers 13 h 30. Le vélo course de Saint-Laurent s'est particulièrement illustré lors des « boucles de l'Adour ». Sébastien Ther, le leader de l'équipe, est arrivé meilleur grimpeur à la première étape et maillot jaune à la seconde étape. M. Allégriat a été, quant à lui, champion d'Aquitaine Sapeur-pompier à Saint-Astier (40) le 20 avril et 4ème du championnat de France à Pau. Il participera le 23 juin au championnat du monde à Saragosse en Espagne. Cette course est d'un

niveau très élevée et compte entre 200 et 250 coureurs. Des coureurs et des résultats à suivre...

Myriam SAINT-LEGE

Les départs s'échelonneront de cette façon : 9h15 : départ vétérans - 9h20 : départ vétérans B - 9h25 : départs cadets - 9h30 : départ minimes - 14h00 : départ seniors B - 14h10 : départ seniors A - 14h15 : départ juniors - 14h20 : départ féminines.

Départ et arrivée devant la Mairie. Les étapes du circuit de 80 et 100 km : carrefour de la Mothe Lescajéan, Guérin, Junlande, Le Fournas, La brousse, Route du Centre.

Saint-Laurent-Médoc

18 oct 2002

Un toit pour les gendarmes

Le président du Conseil général a posé la première pierre de l'extension de la gendarmerie de Saint-Laurent, jeudi 10 octobre, en présence de nombreuses personnalités.

Jeudi 10 octobre, la première pierre de la caserne de gendarmerie de Saint-Laurent a été posée par Philippe Madrelle, sénateur et président du Conseil général de la Gironde, en présence de Jean-François Régère, député et conseiller général, de Henri Laurent, le maire, et de Michel Faure, conseiller général du canton de Saint-Laurent, le colonel Véchambre, commandant le groupement de gendarmerie de Gironde, ainsi que de nombreuses personnalités, le sous-préfet étant représenté par Jacques Durieux, secrétaire général de la sous-préfecture de Lesparre.

Ce projet de construction et d'extension prévoit sept unités de logements et neuf studios pour le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, basé à Saint-Laurent, et une unité de logement et deux studios pour la brigade locale. Quatre bureaux et un garage pour les véhicules d'intervention sont également prévus. Soit au total une extension d'une superficie de 1.400 m².

Cet ensemble, conçu en harmonie avec le bâti existant, sera édifié avec des matériaux traditionnels (tuiles de Gironde, pierre, ou encore habillage bois pour la loggia). Philippe Madrelle a souligné que « le projet a été conçu dans un esprit d'architecture durable ».

Les collectivités locales, le ministère de la Défense et l'Etat (sous forme de loyer annuel), assurent le principal du financement du projet. La fin des travaux est prévue courant 2003.

Alors que Jean-François Régère soulignait les moyens accrus donnés par le gouvernement Raffarin aux forces de police et de gendarmerie réunies désormais sous le

même ministère, celui de l'Intérieur, Philippe Madrelle a rappelé, à juste titre, le rôle des gendarmes dans la vie quotidienne de chacun. « Je tiens à donner à la pose de cette première pierre de l'extension de la gendarmerie de Saint-Laurent, une signification toute particulière : la marque de notre profond respect pour le travail accompli par nos gendarmes ici en Gironde ».

Citoyenneté et liberté

Le président du Conseil général détaille : « Sur plus de 95 % de notre territoire, hors de l'agglomération urbaine, ce sont ainsi pas moins de 66 brigades qui assurent nuit et jour, la sécurité publique ! Ce sont en fait 700.000 personnes qui sont concernées par l'action des forces de gendarmerie, soit plus de la moitié des habitants de la Gironde ! Avec l'appui de l'Etat, toutes ces dernières années, nous avons poursuivi un vaste programme de rénovation des gendarmeries pour donner au deuxième groupement de France et aux familles des gendarmes de meilleures conditions de vie. Nous avons ainsi investi cette année, près de 4,6 millions d'euros dans ce programme de modernisation de casernes : le coût de maintenance et l'entretien du parc immobilier existant s'élève quant à lui à 1,7 million d'euros. Parmi les actions conduites, dès cette année, figurent les sites de Saint-André-de-Cubzac, Carbon-Blanc et bien sûr, Saint-Laurent. »

Et, comme le stipule, en dernier lieu, Philippe Madrelle : « Nous ne saurions ignorer ce que nous devons à nos gendarmes : une qualité, une certaine saveur de la vie qui associe sécurité, citoyenneté et liberté, dans un même état d'esprit, le juste respect des valeurs fondatrices de notre démocratie. »

Myriam SAINT-LEGER



De nombreuses personnalités ont participé à la pose de la première pierre de la future gendarmerie (photo JdM)

Gendarmerie

Les femmes de gendarmes ne désarment pas

Samedi 30 mars se tenait la deuxième réunion du mouvement des femmes de gendarmes (MFG). La première datant du 1er mars dernier, en Haute-Garonne.

Nicole Dartois, vice-présidente nationale, accueillait les déléguées de la Charente-Maritime, des Landes et de la Gironde. M. Lafond, président de l'U.N.P.E.R.G (gendarmes retraités) d'Aquitaine était présent, afin de les soutenir dans leurs démarches.

Ce mouvement, né le 8 novembre 2000 à Paris, comptait alors deux cents adhérentes. A présent, fort des quelques mille trois cents adhérentes, le MFG poursuit la lutte de ses revendications visant à l'amélioration de vie des familles de gendarmes et des conditions de travail de leurs époux.

Le rééquilibrage des salaires, obtenu au 1er février dernier, est considéré comme une victoire, cependant le MFG reste très vigilant aux promesses faites. La réfection et création de loge-



ments sont impératives, mais rien de véritablement concret ne voit le jour.

Le sous-effectif est un problème majeur, mais engendré par une démotivation profonde des jeunes recrues. Il implique un temps de travail considérable pour les gendarmes (plus de 70 heures par semaine).

Les logements, souvent insalubres ou trop petits, l'insécurité pour les gendarmes sur le terrain (alors que la police est déjà munie de gilets pare-balles, la gendarmerie les attend toujours), l'insécurité des familles de gendarmes (auparavant, il existait une notion de fierté en annonçant qu'elles étaient femmes de gendarmes, aujourd'hui elles avouent leur peur). Ces mesures, si elles étaient prises, amélioreraient la vie de famille, mais comme l'exprime Nicole Dartois : « Comment être certain d'obtenir gain de cause par rapport aux promesses faites ? » Les réunions locales restent le meilleur moyen d'échanger les informations et les opinions de cha-

cun, mais aussi d'obtenir de nouvelles adhésions afin de renforcer le mouvement.

La déléguée des Charentes-Maritimes propose une séance prochainement dans son département. La présidente nationale, Catherine Brunet, espère d'autres regroupements départementaux et régionaux, notamment en Normandie.

En parallèle de ces réunions, le MFG publie un journal intitulé « L'écho du képi ».

Le deuxième numéro paraîtra au mois de mai. La présidente attend divers témoignages.

Myriam SAINT-LEGER

Mouvement des femmes de gendarmes
BP 52 - Paris cedex 10
Site internet : <http://www.lemfg.com>



Seud. Saorip
2002
no 247

Incendie

Un remarquable sang-froid



Grâce au sang froid des deux jeunes gens, le matériel de l'atelier a été sauvé (photo JdM)

Samedi 5 octobre, en début de soirée, le matériel de l'atelier du château Liversan, à Saint-Sauveur, a été sauvé des flammes par deux jeunes étudiants.

La journée de vendanges finie, tout était désert quand Fabien Autet, le fils du directeur d'exploitation du château Liversan, à Saint-Sauveur, arrive au bureau de son père, absent à ce moment-là. Stagiaire au château Liversan et étudiant en œnologie à Blanquefort, il vient avec un ami lui aussi étudiant chercher sur Internet des renseignements pour effectuer un stage en Australie. Il aperçoit alors de la fumée sortir à travers des tôles de l'atelier des machines.

Fabien se précipite sur les lieux, tandis que son ami, M. Solviche, prévient les pompiers avant de le rejoindre. Malgré des gerbes de feu de 2 mètres de haut, les deux jeunes sortent machines et tracteurs et tentent de combattre le feu avec des extincteurs.

Un filtre à huile explose avec la chaleur, ils décident de sortir de l'atelier. Ils utilisent alors la lance à eau qui sert à arroser les machines. Trente minutes plus tard, à l'arrivée des pompiers, le feu est

maîtrisé. Il a fallu toutefois une bonne quinzaine de minutes pour sortir la machine à vendanger, apparemment à l'origine de l'incendie.

3.000 litres de fioul étaient stockés à côté de l'atelier, qui contenait aussi des chalumeaux, une grosse bouteille de gaz et du combustible pour les tracteurs. Sans la présence d'esprit des deux jeunes gens, ce qu'ils supposent n'être qu'une simple surchauffe de moteur aurait pu faire de gros dégâts. En particulier, une bonne partie de la récolte entreposée tout près aurait pu être perdue. Fabien réalise la chance d'avoir été « au bon endroit au bon moment ». Nonobstant qu'un exercice d'alerte d'incendie avait été envisagé deux jours plus tôt et devait se faire très prochainement.

Une journée décidément chargée pour les deux étudiants. L'après-midi même, alors qu'ils s'apprêtaient à louer un avion avec pilote, à l'aérodrome de Saint-Laurent, afin de faire des photos aériennes du domaine, un ULM a atterri en catastrophe non loin d'eux. L'appareil a été endommagé, mais ses passagers étaient indemnes. La séance photo a été reportée au lendemain...

Myriam SAINT-LEGER

11. oct 2002

Saint-Laurent-Médoc

Aujourd'hui les jeunes savent tout !



Des candidats époustouflants (photo JdM)

Deux jeunes Saint-Laurentais se sont illustrés lors de l'enregistrement du jeu des 1.000 euros dans la commune.

Le 19 avril dernier, France Inter et son célèbre animateur, Louis Bozon, étaient à Saint-Laurent pour l'enregistrement de la toute non moins célèbre émission « Le jeu des 1000 euros ». A l'issue des sélections, six candidats ont été retenus. Jean-Pierre Gauffre et Renée Pouyfaucou, du Journal du Médoc, ont été les premiers sélectionnés. Aymeric Bonnin et Sébastien Richebon, respectivement en terminale et quatrième, se sont eux aussi distingués par leurs bonnes réponses lors de ses sélections et ont concouru dans la catégorie spéciale jeunes.

L'enregistrement de trois émissions,

qui seront diffusées les 28, 29 et 30 mai prochains, pouvaient alors débiter. Louis Bozon, fidèle à ses habitudes, présentait pour commencer le Médoc, sa géographie, son histoire, son patrimoine, son terroir et ses bons vins.

Jean-Pierre Gauffre et Renée Pouyfaucou, après un très joli parcours, ont échoué à la question banco. Sébastien et Aymeric, quant à eux, après quelques instants de réflexion, ont répondu correctement à la question du « super ». Ce qui leur a permis d'empocher les 1.000 euros. Les parents peuvent être fiers de leurs fils. « Sébastien aura un peu plus confiance en lui, confie Mme Richebon. Il travaille bien, mais ce manque de confiance le gêne parfois ». Quant à Aymeric, il rêve de devenir journaliste.

Myriam SAINT-LÉGER

Vendredi 3 mai 2002
p. 251

Saint-Sauveur

Une nouvelle association pour les jeunes

Le forum des jeunes se tenait à la salle polyvalente mercredi 17 avril.

Cette assemblée avait pour but de promouvoir une association dont l'objectif est de responsabiliser les 18-22 ans en leur permettant de réaliser leurs projets collectifs, activités diverses, sorties, soutiens humanitaires.

« La municipalité s'intéresse aux jeunes et désire connaître leurs attentes, cette association fera vivre leurs projets afin de se sentir bien à Saint-Sauveur », explique Dominique Fouin, le maire.

Jean-Luc Lataste, qui animait le débat, a exposé les possibilités (comme, par exemple, un voilier mis à leur disposition par le Conseil général), les limites et le fonctionnement tout en soulignant qu'ils seront bien entendu épaulés par la municipalité.

Les papiers administratifs seront bientôt établis, et lors d'une prochaine réunion, les jeunes décideront des tâches et fonctions de chacun.

M.S.L.

26 avril 2002

Le journal de la classe de neige

Vendredi 15 mars, la salle d'informatique de l'école de Saint-Laurent accueillait une vingtaine d'élèves de CM 2, qui préparent activement la sortie du journal de leur classe de neige.



L'outil informatique : « un jeu d'enfant ! » (photo JdM)

Le séjour des CM 2 de Saint-Laurent en classe de neige dans les Pyrénées, en début d'année, est le prétexte d'une expérience grandeur nature d'apprentissage du maniement de l'informatique. Le but des enfants : réaliser, sous le contrôle de leur instituteur, un journal relatant leur séjour.

Toute une organisation de travail s'est mise en place autour de ce projet, qui avance à grand pas. Par groupe de quatre, en concertation entre les deux classes de CM2, les enfants ont choisi d'abord les

thèmes des différents articles. Pour les uns, ce sera le village de Matemale, pour d'autres, ce sera le parc animalier, d'autres encore se pencheront sur le thème de la forêt, des igloos. Les idées ne leur font guère défaut, ni la motivation. « C'est bien, parce que c'est quelque

chose qu'on a vécu », confient certains. « Moi j'aime bien, j'ai tout compris », reprend un autre. En fonction du sujet décidé par le groupe, ils rédigent le texte. Les instituteurs font une première correction. Arrive l'étape importante. La saisie sur ordinateur, accompagnée de la mise en page.

Les élèves laissent exprimer leur talent, leur imagination en matière de présentation se débride. C'est un véritable feu d'artifice de couleurs, de multitudes de cadres pour mettre en valeur un texte, une image, un dessin. Déjà maîtres de l'outil, ils apprennent aussi à scanner une photographie, à retrouver une illustration sur une disquette.

L'aventure informatique

Quand ils jugent la page finie, ils l'impriment, avant de l'accrocher dans la classe, chacun étant ensuite invité à la critiquer, à donner son avis sur la présentation. Ainsi, l'école de Saint-Laurent poursuit de manière on ne peut plus concrète son aventure informatique,

qui a vu le jour en 1981 grâce à un parent d'élève travaillant à l'époque chez Bull. Rapidement, grâce au soutien de la municipalité et à la conviction des instituteurs, l'établissement scolaire de Saint-Laurent a pu s'équiper d'un parc informatique.

Dès la maternelle, les jeunes enfants apprennent à manipuler l'ordinateur. Au cours préparatoire, la prise en main se fait plus certaine. Toutefois c'est à partir du CE2, qu'il devient un véritable outil de travail.

L'utilisation du traitement de texte devenue pour les élèves un « jeu d'enfant », ils se forment l'année suivante à la PAO (publication assistée par ordinateur), c'est-à-dire à la mise en page.

Avant d'arriver, en CM 2, à la réalisation d'un journal à thème (1). Ces séances d'informatique se déroulent une fois par semaine et durent environ une heure et demie. « Elles n'ont pas pour unique objectif la simple utilisation de l'ordinateur, mais elles développent aussi l'apprentissage du travail en groupe, et s'appuient essentiellement sur l'étude de l'expression écrite », expliquent les instituteurs. Prochain passage obligé : la découverte d'Internet. Dans un premier temps, il s'agira d'envoyer un courrier électronique à une association qui s'occupe d'un orphelinat au Bénin.

Myriam SAINT-LEGER

(1) Le journal de la classe de neige sortira peu avant les vacances de Pâques. Il sera imprimé à 80 exemplaires. Distribué aux élèves, il sera aussi disponible en mairie et à la bibliothèque.

22 mars 2002

LE PROJET BÉNINOIS

Delphine Wolf, ancienne élève de l'école de Saint-Laurent, étudiante-infirmière actuellement en Belgique, a rencontré peu avant les vacances de février les enfants d'une classe de CM2.

L'association dont elle fait partie s'emploie à venir en aide aux enfants du village de Boukoumé, au Bénin. Chaque été, depuis trois ans, la jeune femme s'y rend. Afin de sensibiliser les écoliers de Saint-Laurent à cette cause humanitaire, elle a présenté un film sur ce « village-orphelinat ».

Les élèves de CM2 prendront d'abord contact avec l'association par courrier électronique et réaliseront une page de géographie sur le Bénin.

Dans un deuxième temps, un projet est en cours : apporter de l'aide matérielle aux petits orphelins ; crayons, livres, cahiers... La réflexion se porte surtout sur les moyens de réalisation de cette entreprise, rassemblement du matériel, acheminement...

Contact : zoosurlemonde@hotmail.com

Saint-Laurent-Médoc

Journées cosmopolites à Bernos

6 sept 2002
n° 269

La poésie était au rendez-vous des deux journées occitanes de Bernos. Ce qui n'était pas le cas du soleil.



Un spectacle de grande qualité pour les journées occitanes (photo JdM)

des costumes, l'investissement physique des artistes, la fragilité des instruments rares - qui n'auraient pu résister à l'effet dévastateur de la pluie. A l'issue du spectacle, Aurélia a remporté l'élection de Miss Poupée.

En chiffres, les journées Occitanes se traduisent par 60 intervenants extérieurs - musiciens, chanteurs, danseurs ou « top-modèles » - 48 bénévoles occasionnels ou permanents et 400 faux-filets grillés (origine Médoc) servis lors des deux repas !

Toutefois, le problème récurrent du montage et démontage des structures et leur transport transforment parfois le travail des bénévoles en parcours du combattant. Problème renforcé par le mauvais temps, comme ce fut le cas cette année. L'association « Bernos en fête » espère trouver des solutions en ce domaine à l'avenir. Le président de l'association, Bernard Jousset, projette pour l'an prochain d'inviter à nouveau un groupe musical et artistique étranger, afin de perpétuer au-delà des années ces échanges cosmopolites d'art et de culture.

Myriam SAINT-LEGER

*Les résultats de la tombola : 914, 953, 623, 402, 401, 483, 846, 434, 991, 536, 861, 876, 686, 571, 708, 606, 632, 740, 975, 773.
Le jambon pesait très exactement 6,230 kg.*

Le programme varié des « journées occitanes » organisées par l'association Bernos en fête a été apprécié par un large public, en particulier le steel band - 15 élèves venus du Lot-et-Garonne - et le stand de calligraphie tenu par « Les Amis du Dragon », association pour la promotion de la connaissance et des échanges franco-chinois en Aquitaine.

Le radio-crochet, sous la présidence de Mme Brenot, a quant à lui révélé quelques talents cachés... Le défilé de mannequins très profes-

sionnel, grâce à l'IFADEPE d'Aven-san, a décliné quatre thèmes : le disco, le jean, le classique et la te-

nue de soirée. L'élection de Miss Bernos a vu la victoire de Marion Vialard, de Castelnau. Emilie Gugat, de Listrac, a été élue première dauphine, et Emilie Marchegay, de Saint-Laurent, seconde dauphine. Bal, feu d'artifice et taureau de fuego ont terminé en beauté cette journée du 24 août.

Et surtout, dimanche 25, en soirée, l'ensemble folklorique « Shaanxi song and dance », venu de chine populaire pour faire escale à Bernos, avant de terminer sa tournée en France au Crazy Horse Saloon, à Paris, a donné un spectacle hors du commun, devant 200 personnes enchantées. Un spectacle commenté de deux heures, dans la salle des fêtes aimablement prêtée par la municipalité, qui a dévoilé la beauté

Saint-Laurent-Médoc

Roulez jeunesse !



Le skate-park de saint-Laurent a été inauguré (photo JdM)

Aménagé l'été dernier, le skate-park, qui rencontre un franc succès auprès des enfants et des adolescents, a été officiellement inauguré le 12 octobre.

Grâce à quelques jeunes de la commune, à leur sens des responsabilités et leur obstination, un skate-park a été aménagé sur la commune l'été dernier. L'inauguration officielle a eu lieu le 12 octobre, en présence du maire, Henri Laurent, de son adjoint à la culture, Jean-Pierre Capdepu, et de Michel Faure et Yves Lecaudey, président du Pays Médoc, suivie d'une démonstration de figures sur le site, par des jeunes plutôt doués !

La municipalité a été attentive aux désirs des adolescents, depuis le lancement du projet. Ces derniers se sont largement investis dans la réalisation. Ils ont ainsi découvert les différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet, du lancement de l'idée jusqu'à l'achèvement des travaux.

Situé près du Coséc, le skate-park est très vite devenu un endroit

convivial, un lieu de rencontres entre enfants, adolescents et parents - un peu méfiants au départ.

Comme l'a souligné Yves Lecaudey dans son discours, « ce sont les uns et les autres qui contribuent à l'équilibre communal ».

L'accès au skate-park est libre, gratuit et sans surveillance. Il est par contre interdit aux enfants moins de 8 à 12 ans non accompagnés par un adulte. Il est exclusivement réservé à la pratique du roller et du skate, les utilisateurs doivent être munis d'équipements de protection. Il est interdit durant les intempéries. En hiver, il est ouvert tous les jours de 10 heures à 20 heures, et en été, pendant les vacances scolaires, de 10 heures à 22 h 30. Il est aussi recommandé de faire preuve d'un comportement responsable et respectueux envers les autres utilisateurs et le site lui-même.

Un cahier est disponible en mairie, où peuvent être consignées toutes remarques concernant la sécurité ainsi que des propositions d'aménagement.

M.S.L.

Saint-Laurent-Médoc

25.10.2002
n° 260

Le public a goûté les journées gastronomiques



Franc succès pour les journées de la gastronomie (photo JdM)

Les journées automnales de la gastronomie, organisées par le syndicat d'initiative dans le cadre de la semaine nationale du goût, ont visiblement été au goût... du public.

Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Delage, président du syndicat d'initiative, a présenté chaque exposant aux personnalités présentes, parmi lesquelles notamment Henri Laurent, le maire, Michel Faure, les présidents des offices de tourisme de Lesparre et Montalivet, Yves Parrot, Grand maître de la Confrérie du grenier médocain, et Benjamin Bardineau, assistant parlementaire de Jean-François Régère. Un splendide buffet, offert par le syndicat d'initiative et préparé par les bénévoles, a été proposé à l'is-

sue de la cérémonie d'inauguration.

Durant les deux jours d'exposition les visiteurs se sont succédé à un rythme régulier et permanent.

Les exposants présents - quelques-uns s'étaient désistés au dernier moment - ont réalisé de beaux chiffres de vente, tout en faisant découvrir leurs spécialités : pains spécialisés, miel, viande d'autruche, liqueur d'Armagnac, charcuteries, confiseries aux noix...

L'ensemble se révélant positif, le syndicat d'initiative espère reproduire la manifestation, peut-être sous une autre forme ou avec certaines améliorations, telle que la signalisation de la manifestation aux entrées de la commune.

M.S.L.

Vend. 23 août 2002 neboz

Saint-Laurent-Médoc

« Les Journées occitanes » à Bernos

Les samedi 24 et dimanche 25 août, l'association Bernos en fête organise « Les journées Occitanes », au cours desquelles se succéderont concours, spectacles, concerts, bal et feu d'artifice.

Pour la quatrième édition des « Journées occitanes », qui se tiendront sur l'ancien champ de foire, les samedi 24 et dimanche 25 août, l'association « Bernos en fête » a concocté un programme chargé et varié.

Tout au long de ces deux jours, des animations pour petits et grands seront proposées dans une ambiance conviviale : initiation au tir à l'arc, pétanque, jeux d'enfants... Cinquante-six intervenants extérieurs seront présents, et l'on pourra découvrir des stands d'art et d'artisanat, de gastronomie et de commerces, plus particulièrement du monde de la mode. Cette année, l'association « Les amis du dragon » proposera un stand de calligraphie chinoise, avec la possibilité de s'initier à cet art subtil.

Au programme, le samedi : vers 11 heures, concours de grillades et défilé de la « Gendarmette », dit ce monsieur, déjà soixante plates déposées en



Une incursion en Extrême-Orient (photo DR)

à un concours de chant - n'hésitez pas à vous y inscrire. L'orchestre Magic Sax animera le repas (recettes régionales) en soirée, à 21 heures. A 22 h 30, un défilé de mannequins - les élèves de l'école de commerce d'Avensan - sera prétexte à applaudir les tenues déclinées selon quatre modes est parti, sans nous et trois du 13 août, à Saint-Caux, tout le

l'élection de Miss Bernos 2002 précèdera un « toro de fuego ».

Le bal et le feu d'artifice clôtureront cette première journée de festivité.

Le dimanche, après un déjeuner champêtre, vers 13 heures, le steel band « Cahus Pan Asso » donnera quelques aperçus de son savoir-faire sur pans - prononcer panne - ou steel drums, ces bidons recyclés et transformés en instrument de musique au siècle dernier à Trinidad. L'un des grands moments de la journée sera certainement le spectacle hors du commun présenté par l'ensemble folklorique « Shaanxi song and dance », de Chine populaire.

Puis à 16 h 30, thé dansant et élection Miss Poupée 2002. Le tirage de la tombola se fera à 18 h 30.

Bernard Jousset, président de l'association « Bernos en fête », remercie chaleureusement les bénévoles, la mairie de Saint-laurent, les châteaux de la commune et les entreprises médocaines, sponsors de ces « journées occitanes ».

Myriam SAINT-LEGER

Pour tous renseignements ou inscriptions, tél. 05 56 59 96 41.

Repas : 20 € le samedi, 19 € le dimanche (les 2 repas 36 €, pour 10 repas réservés, le 11e est gratuit) ; demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans.

Saint-Laurent-Médoc

Quand je serai grand, je serai gendarme....

La gendarmerie de Saint-Laurent a reçu les élèves de l'école primaire. L'occasion de sensibiliser les jeunes aux risques du quotidien.

La brigade de gendarmerie de Saint-Laurent a ouvert ses portes, le 8 juillet, à des élèves de l'école primaire. Cette visite pédagogique a permis aux enfants, pour

la plupart collégiens dès septembre, de prendre conscience de certains dangers et de porter un regard peut être plus respectueux sur la société qui les entourait.

Le maréchal des logis-chef Christophe Mignon, adjoint au commandement de la brigade de Saint-Laurent, a commencé par rappeler aux enfants l'histoire de la gendarmerie, et leur a présenté l'évolution de leur tenue. Il a aussi défini la différence entre gendarme et policier,

que peu d'élèves connaissaient. Les mises en garde sur certains dangers, tels la drogue, le racket, l'inattention sur la route a suscité chez les écoliers un vif intérêt. Ces jeunes sont conscients et sensibilisés à ces risques qui font partie intégrante de leur environnement, qu'ils peuvent rencontrer chaque jour.

Christophe Mignon les a également informé de ce que les petits délits - poubelles renversées, tags, abribus cassés -, pouvaient engendrer comme responsabilité ultérieure en occasionnant des gênes à autrui.

Après une démonstration de chaque

instrument utilisé par les gendarmes lors des contrôles et de leur enquête, de leur véhicules, voitures et motos, les enfants ont pu assister à une démonstration d'intervention et d'arrestation.

Rafraîchissements accompagnés de petits gâteaux étaient les bienvenus après toutes ces émotions. Peut-être même que, secrètement, quelques vocations se sont-elles éveillées ?

Myriam SAINT-LEGER



Les enfants attentifs aux explications de Christophe Mignon (photo JdM)

Vendredi
26 juillet 2002
n° 263

Malveillance au château

Le château Sémignan est régulièrement victime d'actes malveillants, peut-être causé par des chercheurs de trésors.

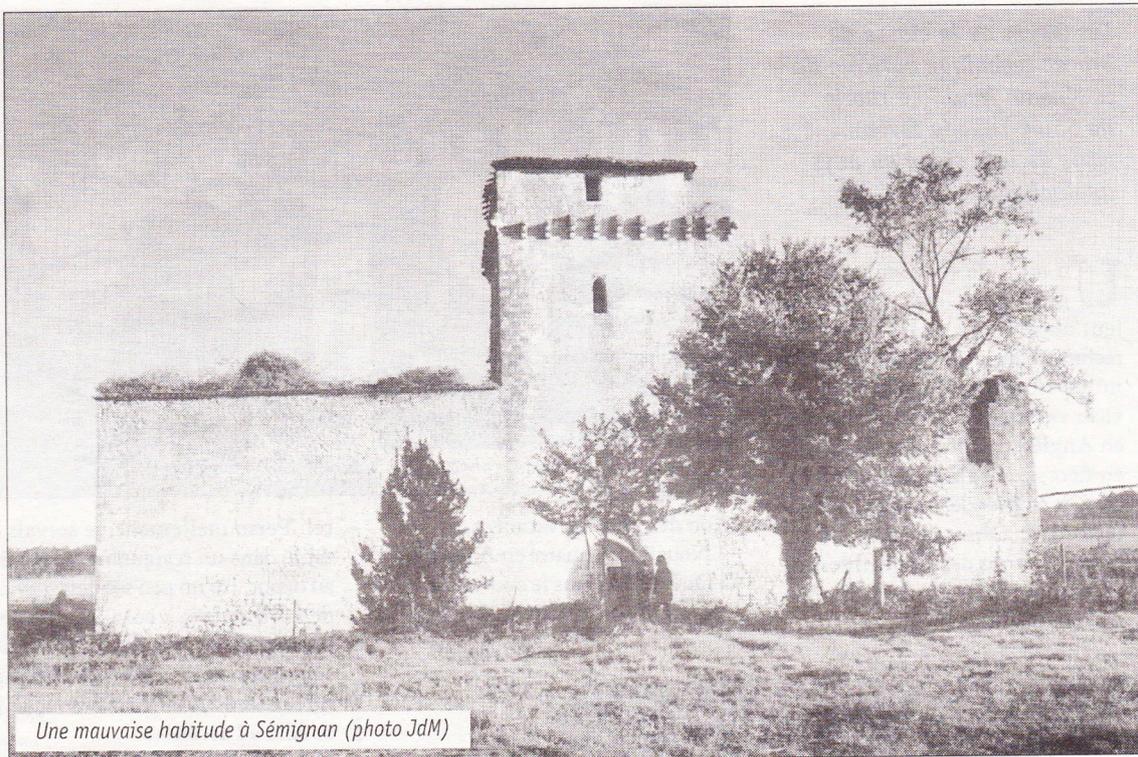
Déjà par trois fois les gendarmes ont constaté les dégâts occasionnés au château Sémignan : intrusion, vol de clefs, cadenas cassés, vitres brisées...

C'est en période de vacances scolaires que ces dégradations sont le plus souvent entreprises.

En avril dernier, des dalles de carreaux ont été descellées. Les enquêteurs supposent que ces actes sont le fait de chercheurs de trésors.

« Les auteurs des faits se sont introduits dans le château en cours de rénovation en escaladant le mur d'enceinte. Ils ont vraisemblablement voulu effectuer des recherches avec un détecteur de métaux et ont descellé plusieurs carreaux dans diverses pièces du château », explique Géraldine Huguet, présidente de l'association « Croisade sémi-gnaise ».

En cette occasion, elle tient à rappeler les termes de la loi relative à l'utilisation des détecteurs de métaux. Principalement ceux qui stipulent que « nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la pré-



Une mauvaise habitude à Sémignan (photo JdM)

histoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans avoir au préalable, obtenu une autorisation administrative délivrée en fonction de la qualification du demandeur ainsi que la nature et des modalités de la recherche. »

Myriam SAINT-LEGER

Saint-Laurent-Médoc

**La municipalité
a organisé une réception,
vendredi dernier,
pour accueillir
les nouveaux habitants
et commerçants
de la commune.**

Ça bouge dans la commune

Dans une ambiance conviviale, les nouveaux arrivants et sportifs méritants étaient à l'honneur à la salle des fêtes de Saint-Laurent, vendredi 11 octobre.

Pas moins de six nouveaux commerçants se sont en effet installés depuis peu : Nadine Quere, consultante en sciences humaines, énergéticienne (espace bien-être), CAFPA informa-

tion, Emmanuelle coiffure, Marc Bouquer, en remplacement de M. Sabatier, à la boulangerie Tempplier et Christophe Parra-Martinez au Grenier médocain, en remplacement de M. Pigout. On déplore cependant deux cessations d'activités (Medoc vidéo et Studio Claude).

Dans la zone d'activité, cinq nouvelles entreprises se sont créées. Il s'agit de M. Carrier (entreprise parcs et jardins), SCI Lagunan (fournitures pièces agricoles), SOGEC (réparation de tracteur), COBATRI (chauffage) et BLR (poteaux en béton). La zone artisanale accueille également de nouveaux venus avec les entreprises Sauvignon (peinture), Bergognoux (charpente), Bertin (construction). L'école maternelle a également vu

cette année le départ en retraite de deux institutrices et l'arrivée six nouvelles enseignantes. Trois nouveaux agents ont rejoint l'administration communale. Annie Gwinner remplace Gérard Sireix en tant que chef d'établissement à La Poste.

Quatre gendarmes ont pris récemment leurs fonctions à la brigade, alors que deux d'entre-eux ont été mutés. D'autre part, il y a eu six changements de personnel au PSIG. Les sapeurs-pompiers ont enregistré l'arrivée d'un professionnel et de trois volontaires.

Quant aux sportifs méritants, nous y reviendrons...

M.S.L.

18 oct 2002



Pompiers et gendarmes parmi les nouveaux Saint-Laurentais (photo JdM)

Spectacle

La vie parisienne... à Saint-Laurent

Le 5 octobre, l'association « Bernos en fête » a reçu l'Amicale laïque de Cubzac-les-Ponts à la salle des fêtes de Saint-Laurent. La troupe de comédiens amateurs, qui existe depuis 10 ans, y a interprété « La vie parisienne », de Jacques Offenbach.

Cet opéra-bouffe en quatre actes a ravi l'assistance par sa qualité musicale et sa gaieté. Une cinquantaine d'artistes de tous horizons - professions libérales, mères au foyer, étudiantes - ont laissé éclater leur enthousiasme de manière spontanée. Le raffinement des costumes,

la qualité des interprétations et l'aspect vivant et coloré du spectacle ont achevé de séduire les Saint-Laurentais présents. La chorale Mélodia, dirigée par Frédéric Serrano, et le french cancan de la section jazz, animé par Sophie Lafosse, ont participé à la réussite de cette soirée.

Vers minuit, les bénévoles costumés de « Bernos en fête », ont servi un buffet sucré-salé pour remercier leurs homologues de l'autre rive de ces deux heures de bonheurs passées ensemble.

Recevez

msl

centre médioc

Saint-Laurent-Médoc

Si tous les enfants du monde...

*Les élèves de CM2
l'ont bien compris, qui,
le mercredi 29 mai,
exposaient leurs travaux
en faveur des enfants
orphelins du Bénin.*

La salle des fêtes de Saint-Laurent, dès 19 heures, accueillait beaucoup de visiteurs. Pour cette opération en faveur des orphelins du Bénin, à l'initiative de Delphine Wolff, on pouvait découvrir quelques objets d'arts africains, de jolis tableaux et panneaux réalisés par les enfants. L'historique du projet et sa mise en œuvre par les élèves y étaient retracés.

Les écoliers ont aussi présenté un exposé oral et joué, avec talent, un conte béninois. Le consul du Bénin, Michel Delgay, Philomène



L'engagement citoyen des enfants (photo JdM)

Houeto, une Béninoise, Thierry Karm, de l'éducation nationale, Henri Vermont, premier adjoint, et Delphine Wolff, très émue, ont vivement félicité les enfants pour leur travail et leur témoignage de solidarité envers les petits béninois.

M. Ecker, leur instituteur, était quant à lui fier de ses élèves et de leur action.

Au cours du vin d'honneur, Philomène Houeto a fait découvrir des mets de son pays.

Peut-être renouvellera-t-elle l'ex-

périence à plus grande échelle en septembre, pour une prochaine exposition - films, photos sur le Bénin et plus particulièrement à l'orphelinat du Boukouméfet, afin que cette solidarité se poursuive, les enfants seront invités à passer le flambeau aux CM2 de la prochaine année scolaire. Quelques jeunes Saint-Laurentais ressentaient à la fin du vernissage un petit « coup de blues ». « Ne crois pas, c'est déjà fini, comme élève, on va s'ennuyer. » Ils ont dans cette action beaucoup appris, même, ont pris des initiatives, cadrés bien sûr par des adultes, restant les acteurs principaux de cette entreprise. L'exposition sera réinstallée à l'école.

Myriam SAINT-

Vendredi 7 Juin 2002
n°: 256

Economie

Les entreprises médocaines doivent se faire entendre

Lundi dernier, dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Laurent, se déroulait la conférence-débat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et quelques dizaines d'entrepreneurs du Médoc.

Comment gérer et aménager l'espace pour développer les entreprises du Médoc ? La question posée par la CCI de Bordeaux lors de cette rencontre-débat avec les entrepreneurs médocains n'a pas manqué de susciter un grand intérêt au sein du public. Dans un Médoc qui apparaît comme le parent pauvre girondin du monde de l'entreprise, les handicaps structurels obligent en effet l'ensemble des partenaires à imaginer des solutions adaptées.

Laurent Courbu, président de la CCI, a rappelé que la Chambre était là pour « ouvrir le jeu et développer les initiatives : quelques petites structures ont besoin d'être soutenues et aidées, de façon à défendre ensemble l'économie ». Durant la journée, plusieurs entreprises médocaines avaient été

visitées par la délégation de la CCI (voir encadrés).

La CCI, qui agit dans trois directions - commerces, industries et services - a compris l'importance de travailler avec des délégués territoriaux - Henry Boudeau à Castelnau-de-Médoc - et les délégués consulaires - Jean Gessey à Lesparre, Pierre Guinchart à Pauillac, Jean-Charles Joseph à Salauines et Aymar de Baillénx à Ludon-Médoc. Tous sont les interlocuteurs des entreprises médocaines.

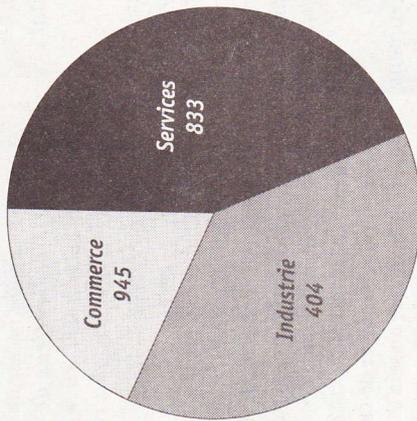
Infrastructures et tourisme

On l'a bien perçu au cours du débat, le souci principal des entrepreneurs médocains reste celui des infrastructures. La CCI ouvre

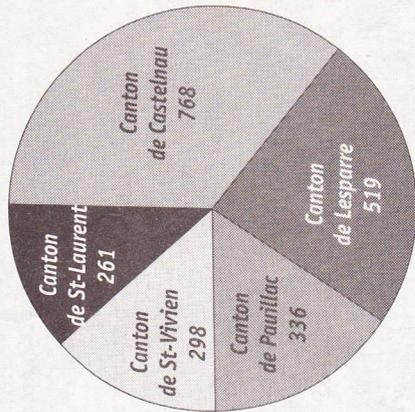
quelques pistes : élargissement de la RN 215 et la D 6, le contournement d'agglomération, l'importance de Port-Médoc et la reconversion du CFM d'Hourtin. Sont également en réflexion une utilisation plus large des voies ferrées.

Les 2.182 entreprises du Médoc

Par secteur d'activités



Par secteur géographique



de la CUB. Pour les petites PME et PMI, les frais d'acheminement ou de traitement des déchets deviennent trop importants.

A la question « qu'attend la CCIB des entrepreneurs ? », il est indiqué qu'un effort considérable est à faire afin de faire changer les mentalités, mais pour cela il faut que chacun des besoins soit exprimé très précisément et que des idées soient proposées. La CCI servira d'amplificateur, afin d'accélérer les inscriptions des projets pour les développer. Néanmoins, Laurent Courbu appelle de ses vœux une participation plus

Quelques entreprises visitées

Jean-Clément ROUCAÏROL

Scierie Balhadère

bois achetés sur pied et ceux de notre

fondée avant la Seconde Guerre

Saint-Laurent-Médoc

L'école est finie

La salle des fêtes étaient comble ce 5 juillet : on fêtait le départ la retraite de Mmes Breau et Dalgé, enseignantes à l'école maternelle, en présence du maire, Henri Laurent, et de Thierry Karm, inspecteur de l'Education nationale. Elèves et collègues leur ont présenté un spectacle de qualité, clos par la chanson de Sheila « L'école est finie », transformée pour l'occasion.

Chacune s'est vue offrir le « fauteuil de la retraite », bouquet de fleurs et disque d'or de l'école.

Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a terminé cette joyeuse célébration.

M.S.L.

Saint-Laurent-Médoc

Un nouveau visage pour le bourg

Le Conseil général aidera au financement du réaménagement du bourg, un projet qui sera mené sur trois ans.

La municipalité vient d'obtenir une réponse favorable du Conseil général pour l'aide au financement du réaménagement du bourg de Saint-Laurent. En effet, dans le cadre d'une convention spéciale, le Conseil gé-

néral attribue des aides exceptionnelles, sur trois ans, pour ce type d'opération. Une étude globale des besoins, pour élaborer un projet cohérent et durable, sera d'abord menée par une équipe composée d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, etc. Puis seront défini les possibilités et leurs coûts.

Les différentes ambitions : créer une colonne vertébrale depuis l'entrée de la commune jusqu'au stade, améliorer les espaces et la sécurité au Cosec et aux écoles, rénover les logements au Clos des trinitaires, réfléchir à l'implantation du marché...

Un travail de concertation sera nécessaire et une information régulière des habitants sur les avancées du projet sera menée. Les premiers travaux devraient commencer fin 2003 ou début 2004.

Myriam SAINT-LÉGER



19-07-02

Saint-Laurent-Médoc

Journées automnales de la gastronomie

Pour la première fois cette année, le syndicat d'initiative de Saint-Laurent organise les journées automnales de la gastronomie.

Elles auront lieu les samedi 19 et dimanche 20 octobre, de 10 heures à 19 heures, à la salle des fêtes. La volonté de proposer une nouvelle manifestation - autre qu'un marché de Noël, par exemple - a suscité la mise en œuvre de ce projet par les membres du bureau du syndicat d'initiative. Un an de préparation a néanmoins été nécessaire.

Une vingtaine d'artisans, sélection-

nés en commission et soigneusement choisis afin de faire découvrir les produits de la région, seront présents sur ce marché inédit. Vus de tous les départements aquitains, ils présenteront leurs produits : miel, fromages, charcuteries, confiseries, huîtres, pains, bière, confitures... Dégustations, démonstrations et ventes seront organisées sur la plupart des stands. L'entrée est gratuite. Pour tout renseignement, contacter le syndicat d'initiative au 05 56 59 92 66.

OK

11-10-2002 M.S.L.

Saint-Laurent-Médoc

Un bouquet de prix



La municipalité a décerné de nombreux prix (photo JdM)

On a la main verte à Saint-Laurent !

La municipalité a décerné de nombreux prix à l'occasion du concours des maisons fleuries.

Les Saint-Laurentais cultivent l'art floral. En témoigne le concours des maisons fleuries, dont la cérémonie de remise des prix s'est déroulée le jour de la Sainte Fleur, le 5 octobre.

Cette année, deux nouvelles catégories ont été mises en place : le prix «jardins potagers fleuries» et les «prix spéciaux». 56 personnes se sont vues ainsi récompensées pour leur talent horticole. La municipalité, qui testait un nouveau concept, celui de ne divulguer les noms des gagnants qu'à l'occasion de la cérémonie, a excusé les absents, nombreux en cette période de vendanges. Le maire, Henri Laurent, a tenu à remercier les différents sponsors de cette opération.

Pour les premiers prix, ont été récompensées les familles Armandou, Ribeiro, Moreau, Rey, Bernadet, Hosten, Guiter-Savy, Renouil, Maurice, La Fuente, Bigois, Dalbies Ginette, Encinas, Brans, Beney-Faux,

Kervarec, Prieur, Duret, Volpillière, J. Lartigue, Godrie et Sauvignon. Daniel Marchandin a remis à Sandrine Cys, conceptrice des diplômes, le premier prix des secrétaires dans le cadre du prix «jardins fleuries». Le premier prix des jardins potagers fleuries revient à la famille Dubrana, à Saussa. Les prix spéciaux ont été ensuite décernés à M. Camin, M. Schmitt, M. Rameau, M. et Mme Martin et M. Mme Yves Parrot. Le grand prix des belles maisons fleuries 2002 revient à M. et Mme Kervarec, à la Garenne. Sur cinquante maisons sélectionnées dix ont été particulièrement remarquées. Pour terminer cette manifestation, Henri Laurent a précisé que la municipalité serait particulièrement vigilante quant à l'entretien des parcelles privées sur la commune. En attendant le printemps et la renaissance des bourgeons, un concours des plus belles maisons illuminées sera organisé en fin d'année.

Myriam SAINT-LEGE

11-10-2002

De Saint-Laurent à Saint-Sauveur

Un système d'information géographique pour la CCCM

La dernière assemblée de la communauté de communes centre Médoc a décidé de la création d'un SIG, permettant de répertorier par informatique toutes les parcelles du territoire.

La communauté de communes centre Médoc, réunie en assemblée le 14 octobre, a entériné la création d'un système d'information géographique (SIG), comme par ailleurs en Médoc. Il s'agit en fait de pouvoir répertorier par informatique toutes les parcelles du territoire communautaire, à partir du plan cadastral numérisé des communes et des fichiers des voies et lieux-dits, des parcelles et des propriétés bâties que transmet chaque année la direction départementale des services fiscaux. Le SIG aura notamment pour finalité :

l'utilisation des informations cadastrales dans le cadre du suivi et/ou de l'instruction des projets d'aménagement ; l'envoi aux propriétaires fonciers de courriers d'information de la mairie portant sur des opérations d'aménagement les concernant (voirie, réseaux publics, transports, traitement des déchets, affaires foncières, urbanisme...) ; la délivrance, à tout propriétaire ou personne ayant déposé une demande concernant une parcelle, d'informations issues du cadastre ou de la documentation du droit des sols (sous réserve que les informations demandées se rapportent à la propriété immobilière et figurent par ailleurs sur les microfiches cadastrales).

Les informations communiquées ne devront pas être utilisées à des fins de démarchage politique, électoral ou commercial.

La numérisation de tous ces fichiers nécessitera cependant un travail minutieux. « Il est indispensable, rap-

pelle Dominique Fouin, le maire de Saint-Sauveur, d'être prudent sur le choix du programme à utiliser, afin d'éviter des incompatibilités techniques.

Par ailleurs, l'assemblée a avalisé les actions proposées pour 2002 par l'association « Saint-Laurent culture jeunesse » (SLCJ), dans le cadre du contrat Temps libre jeune : skating à la patinoire de Villenave-d'Ornon les 26 octobre, 30 novembre et 21 décembre, pour 5 enfants de 11 à 17 ans (6 euros par sortie) ; des soirées foot le 9 novembre et le 14 décembre au stade Chaban-Delmas à Bordeaux pour 32 enfants de 11 à 16 ans (3 euros par sortie) ; et enfin une soirée au Laser quest à Bordeaux le 28 décembre, pour 45 enfants de 11 à 17 ans (8 euros par sortie).

Parmi les questions diverses abordées, une demande de subvention

du collège Edouard de Pontet, à Pauillac. Cette demande d'aide financière est engendrée par un nombre croissant d'élèves : l'acheminement des enfants vers le centre de la Garosse pour les cours d'éducation sportive est de plus en plus difficile. Un seul car ne suffit pas. Cette demande n'est en fait pas du ressort de la CCCM, mais de celui du Conseil régional.

Ont aussi été évoquées la délibération sur les 35 heures pour l'ensemble du personnel de la communauté de communes, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les difficultés techniques de compréhension que présentaient les dossiers de Natura 2000.

Myriam SAINT-LÉGER

25.10.2002
N° 260